

Sophie Martageix est la nouvelle directrice déléguée



Sophie Martageix succède à Françoise Dupêcher dans le fauteuil de directrice du centre hospitalier Bernard-Desplas.

Originaire de la région, Sophie Martageix, qui a suivi des études de droit à Limoges vient de prendre son premier poste au centre hospitalier Bernard Desplas en tant que directrice déléguée. Intéressée par le monde de la santé, elle a commencé par effectuer différents stages en milieu hospitalier et au sein de structures, telle l'agence de santé du Limousin où elle a travaillé sur les parcours de santé. Par la suite elle a poursuivi son cursus à l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes, la seule école en France qui forme des directeurs d'hôpital. Après une année de classe préparatoire au concours et les 27 mois de formation, elle est devenue élève directeur à l'hôpital de Brive. Là, durant neuf mois, Sophie Martageix a évolué dans toutes les spécialités. Elle a également suivi trois mois de stage à Montréal au Canada, dans un institut universitaire en santé mentale, et s'est immergée dans différentes autres structures de l'Hexagone.

Elle a toujours été impressionnée par toute cette fourmilière que représente l'hôpital - Lefaure Jean-Luc

En prenant les rênes de l'hôpital de Bourganeuf de ses annexes, et de l'Ehpad Pierre-Ferrand de Royère-de-Vassivière, Sophie Martageix a été plutôt surprise par l'implication bienveillante des équipes. Elle a surtout pris conscience de l'attachement des habitants aux sites de santé qui sont en direction commune avec l'hôpital de Guéret. Des chantiers

Plusieurs grands dossiers l'attendent. Début juillet, la directrice déléguée devrait voir aboutir la certification par la haute autorité de santé, démarche entamée précédemment. Elle va superviser la restructuration de l'Ehpad Voie Dieu (chantier de 4,5 millions d'euros), et va également suivre la finalisation des maisons d'accueil familial pour personnes âgées et handicapées (*) de Saint Pardoux-Mortierolles (six personnes) et Saint-Marc-à-Loubaud (trois personnes).

Sur le plan de la mutualisation et du renforcement collaboratif, elle sera impliquée dans le projet de groupement hospitalier de territoire, innovation issue de la loi sur la modernisation du système de santé.

(*) Aménagements réalisés en partenariat avec le Conseil départemental et l'office de l'habitat Creusalis.